

## Procès-verbal de la réunion n° 02 du Conseil d'Administration du 04 juillet 2018

**Présents :** Mmes I. Delrue, C. Dupuis, C. Porphyre, MM JP. Delchef (*Président - à partir de 19h30*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés :** B. Scherpereel (*raisons familiales*), JP Vanhaelen (*mission club*)

*La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 17h00.*

Le vice-président prend la direction de la réunion dans l'attente de l'arrivée du Président

### **0. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

### **1. Bilan de l'AG du 23 juin 2018**

#### **1.1. Tour de table**

Dans un temps, le conseil d'administration tient à :

- réitérer ses excuses pour les problèmes logistiques qui ont précédé l'organisation de l'assemblée générale ;
- justifier la tenue exceptionnelle de l'AG à la salle de Jumet à l'occasion du championnat d'Europe.
- Rappeler les impondérables auxquels il a dû faire face.

Ensuite, au terme d'un tour de table, les membres du conseil d'administration :

- confirment le mauvais choix tant de la date que de l'endroit ;
- prennent note des remarques formulées sur la logistique ;
- regrettent toutefois le manque de considération constaté pour l'équipe nationale de basket en chaise ;
- soulignent la particularité d'être membres de départements et membres de l'AG appelés à se prononcer sur les rapports des départements ;
- relèvent l'incohérence des votes : approbation quasi à l'unanimité des rapports des départements et approbation de justesse du rapport du CDA alors que les départements ne gèrent que des matières déléguées par le conseil d'administration ;
- constatent que les innovations initiées par le CDA ne sont bien appréhendées.

Sur la base de ce qui précède, les membres du conseil d'administration s'interrogent sur l'utilité et la permanence de leur investissement.

Conscient de ses responsabilités, soucieux de l'intérêt général et souhaitant vivement pouvoir expliquer le fondement de chacune de ses décisions et d'entendre à chaque fois la motivation de chaque point de vue formulé par les groupements parlementaires, le conseil d'administration décide, en application de l'article PA 21

de convoquer une assemblée générale extraordinaire le jeudi 6 septembre 2018 à 19h30 avec comme seul point à l'ordre du jour provisoire : le rôle, les compétences et les responsabilités et du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'AWBB.

## **1.2. Approbation du PV de l'assemblée générale**

Le procès-verbal est en cours de rédaction, son approbation formelle est postposée à la prochaine réunion. Il sera toutefois publié dès sa finalisation afin d'informer les clubs des principales décisions qui ont été prises lors de ladite assemblée générale.

## **2. Suivi des décisions de l'assemblée générale**

### **2.1. Modifications statutaires**

Les propositions de modifications statutaires approuvées par l'assemblée générale seront insérées dans la prochaine version des statuts.

### **2.2. Modification des règlements Playoffs régionaux**

La présidente du département championnat adaptera le règlement des playoffs pour la prochaine réunion

### **2.3. Réunion avec le département arbitrage**

Comme annoncé lors de l'assemblée, une réunion avec les responsables de l'arbitrage régional et de l'arbitrage national sera programmée dans les prochaines semaines.

## **3. Départements pour la saison 2018-2019**

Après discussion, la proposition de répartition des départements est approuvée par le conseil d'administration :

### **3.1. Répartition des départements**

**Vice-président** : José NIVARLET

**Secrétaire général** : Lucien LOPEZ

**Trésorier général** : Michel COLLARD

**Département Championnat AWBB** : Carine DUPUIS

**Département Coupes AWBB** : Bernard SCHERPEREEL

**Département Arbitrage AWBB** : Alain GEURTEN

**Département Détection & Sélection** : José NIVARLET

**Département Relations CP** : Isabelle DELRUE

**Département Handi-Corpos** : Lucien LOPEZ

**Département sport haut niveau** : José NIVARLET

**Département promotion & évènements** : Claire PORPHYRE

**Département éthique & égalité des chances** : Isabelle DELRUE

**Département Minibasket** : Isabelle DELRUE

**Département 3 X 3** : Jean-Pierre VANHAELEN

**Département communication & médias** : Jean-Pierre DELCHEF

**Département juridique** : Jean-Pierre DELCHEF

**Département compétition Prombas** : Jean-Pierre VANHAELEN

**Département arbitrage NDR** : Patrick FLAMENT

Commission informatique : Patrick FLAMENT

Commission Marketing : Claire PORPHYRE

Commission Entraîneurs : Jean-Pierre VANHAELEN

### **3.2. Composition des départements**

Les membres du CDA sont priés de rentrer leur liste des membres des départements au secrétaire général pour le 31 juillet 2018.

### **4. Constitution du bureau**

Le président, le vice-président, le secrétaire général et le trésorier général constituent le bureau du CDA pour la saison 2018-2019.

Les relations avec le Luxembourg seront assurées par Michel COLLARD.

### **5. Dates des assemblées générales pour la saison 2018-2019**

Les dates fixées sont les suivantes :

- 24 novembre 2018
- 16 mars 2019
- 15 juin 2019

### **6. Dates des réunions du CDA pour la saison 2018-2019**

Les dates fixées sont les suivantes :

- 24 & 25 août 2018
- 11 septembre 2018
- 9 octobre 2018
- 23 octobre 2018
- 14 novembre 2018
- 27 novembre 2018
- 11 décembre 2018

## **7. Approbation du PV de la réunion du CDA du 06 juin 2018**

Le procès-verbal de la réunion du 06/06/2018 publié dans la newsletter 750 du 15 juin 2018 est approuvé par les membres du conseil d'administration

## **8. Suivi des décisions de la réunion du CDA du 5 juin 2018**

### **8.1. Dossier CP Liège -CFA**

Le dossier est en cours.

### **8.2. Application de l'article PA75 quater**

Toutes les conventions enregistrées sont conformes aux dispositions de l'article PA75quater.

### **8.3. Entretien avec le président du conseil judiciaire régional**

L'entretien a été reporté

### **8.4. CRF : complément d'information sur les départs**

Il avait été demandé d'investiguer sur les motivations des départs. Le dossier est en cours. Le vice-président se charge de le suivre.

### **8.5. Délégation des Cats en Chine**

Le manager de l'équipe nationale dames sera invité à donner les explications

### **8.6. Rapport du cambriolage à la direction technique**

Le tableau des interventions de la compagnie d'assurance est lu et commenté par les membres du CDA

## **9. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **9.1. Contrat d'assurances Ethias**

Le conseil d'administration prend connaissance de l'évolution du dossier traité par le président.

#### **9.1.1. Avenant : quittance trimestrielle**

L'avenant qui sera signé prévoit un paiement trimestriel des primes

#### **9.1.2. Couverture bénévoles non affiliés**

Après examen des conditions de couverture des bénévoles non affiliés, Le CDA décide de prendre en charge cette couverture moyennant le paiement d'une prime forfaitaire.

### **9.1.3. Couverture joueurs à l'essai ou lors d'une journée portes ouvertes.**

Un complément d'information est souhaité avant de prendre position.

### **9.2. Situation de la jouese C.Ss au CRF**

Le problème financier est réglé. OK pour la désaffiliation administrative

### **9.3. Statuts du club 2713 Basket Centre Gaume**

Le dossier est en ordre. Il sera rappelé au club que l'équipement anthracite (gris) n'est pas autorisé.

## **10. Exercice des compétences judiciaires du CDA**

### **10.1. Décision de la chambre de Cassation**

Le CDA prend acte de la décision de la chambre de Cassation dans le dossier initié RPC Schaerbeek contre la décision du Conseil d'appel du 11 mai 2018.

Attendu que la décision de la chambre de Cassation devrait statutairement avoir comme suite que le dossier devrait être traité par un conseil d'appel autrement constitué,

Attendu que la première décision du conseil d'appel visait, en seconde instance, un forfait prononcé dans le cadre des play off de 1<sup>ère</sup> provinciale BBW ;

Attendu que la finalité desdits play off était de déterminer l'ordre des éventuels montants en régionale 2 ;

Attendu que la province de BBW ne s'est vu accorder aucune place montante supplémentaire ;

Attendu qu'en outre, les 4 clubs participants aux play off avaient accepté la proposition du comité provincial de BBW d'y mettre fin sans attendre la fin de la procédure judiciaire ;

Attendu dès lors que la poursuite de la procédure n'a plus objet ;

Le conseil d'administration décide d'autoriser le conseil d'appel de ne pas poursuivre la procédure.

### **10.2. Dossier B.J.**

Le CDA a pris connaissance des échanges de courrier. Le président prendra contact avec l'avocat.

## **11. Finances**

### **11.1. Situation financière au 31/05/2018**

Le trésorier général communique le tableau mensuel de la situation financière.

### **11.2. Situation financière au 30/06/2018**

Le trésorier général communique le tableau mensuel de la situation financière.

### **11.3. Changement d'organisme bancaire**

Le CDA décide de poursuivre les investigations. Une réunion est prévue après le 15/7

## **12. CDA Sport de Haut Niveau**

### **12.1. Adaptation du plan-programme – formation des cadres**

Le CDA a pris connaissance des nouveaux projets présentés par la direction technique Ils visent :

Projet. 1 La mise en place d'une formation de cadres sportifs spécialisés dans la détection de jeunes talents.

Projet. 2 Le positionnement des compétences et qualification des cadres sportifs dans le cadre Francophone de Certification (CFC)

Projet.3 La Formation des formateurs de cadres sportifs - développer un vecteur clef RH

Projet.4 L'implémentation de l'accompagnement et de la formation à distance pour les cadres sportifs

Le DA approuve lesdits qui seront présentés à l'ADEPS.

### **12.2. Confirmation des staffs des équipes nationales**

Le CDA a pris connaissance du tableau des staffs et confirme la nomination des membres AWBB.

## **13. Départements**

### **13.1. Département championnat**

#### **13.1.1. Championnat 2018-2019**

La présidente du département explique que la réunion calendrier s'est bien déroulée et que les questions en suspens sont en cours de règlement.

#### **13.1.2. Championnat régional des jeunes – modalités de classement et publication**

La présidente du département explique en détail la manière d'établir les classements et sélections des différentes divisions. Elle propose de publier 3 fois les classements, soit fin septembre, octobre et décembre appelés à déterminer l'ordre des équipes pour le second tour. La procédure sera finalisée lors de la première réunion du CdA et publiée dans la première newsletter de septembre.

### **13.2. Département coupes**

#### **13.2.1. Programme du premier tour**

Le programme est placé sur le site.

#### **13.2.2. Question du Comité provincial BBW**

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier relatif au conflit de calendrier entre la journée d'ouverture organisée par le comité provincial BBW et le 1er tour de la coupe AWBB. Le président prendra toutefois contact avec les instances concernées.

### **13.3. Département arbitrage**

#### **13.3.1. Nouvelles règles et application**

Le CDA a pris connaissance des nouvelles règles FIBA . Il décide qu'elles entreront en vigueur à partir de la première journée de championnat.

### **13.3.2. Commission interfédérale du corps arbitral francophone belge – CICAf.be**

A la demande de l'ADEPS, l'AWBB se doit de désigner des arbitres appelés à siéger dans cette nouvelle commission interfédérale du corps arbitral francophone dont les principaux objectifs seront les suivants :

- Regrouper des « arbitres » de diverses disciplines sportives afin de :
- Partager - échanger, les expériences, les idées, ...
- Veiller à la protection juridique des membres.
- Se pencher sur les assurances.
- Obtenir une fiscalité adaptée.
- Promouvoir l'arbitrage – Valorisation de l'« ARBITRE ».
- Former (mutualiser certains aspects) – Recruter – fidéliser.
- Organiser une journée annuelle de l'arbitrage couplée au prix de l'éthique.

Le CDA décide de contacter MM Hervé Forthomme et Renaud Geller ou Vincent Delestrée.

### **13.4. Département communication**

#### **13.4.1. Evaluation et publication des brèves**

Après avoir procédé à l'évaluation des premiers 6 mois, Le CDA estime intéressante la parution des brèves sur le site.

#### **13.4.2. Décision de la poursuite de la collaboration**

Le CDA décide de poursuivre la collaboration avec le rédacteur actuel jusqu'à la fin de l'année. Il charge le président de finaliser les modalités de la collaboration.

### **13.5. Commission entraîneurs**

#### **13.5.1. Demande d'une formation décentralisée Minibasket au Luxembourg en 09/2018**

Le CDA a reçu une demande du comité provincial du Luxembourg, relayée par la DT, d'organiser une formation décentralisée dans la province de Luxembourg. Le CDA autorise la T à organiser cette formation aux conditions reprises dans le cahier des charges.

## **14. Infos de la nouvelle fédération nationale**

### **14.1. Rapport de la réunion du 26/06/2018 à la FIBA**

Le président explique la teneur de la réunion.

### **14.2. Adaptation des statuts**

Une réunion est prévue prochainement en vue d'harmoniser les statuts qui pourraient être agréés par la FIBA

### **14.3. Gestion des compétitions nationales**

Dans l'attente de la création de Basket Belgium, Prombas reste chargée de l'organisation et du suivi du championnat national.

### **14.4. Conditions de licence**

Les conditions de licence seront finalisées le 8 juillet 2018.

## **15. Calendrier des vacances des membres du conseil d'administration**

### **15.1. Calendrier des vacances des membres du CDA**

- Les membres communiquent leurs périodes de congés.

### **15.2. Déplacement des membres aux CE de jeunes et au CE seniors**

Les membres ont pris connaissance du tableau des déplacements

## **16. Divers**

**16.1.** Claire Porphyre : demande les dates des évènements de tous les départements

**16.2.** Claire Porphyre regrette le manque d'informations au sujet de l'organisation du tournoi U20G de Liège des 29, 30/6 et 1/7

**16.3.** Lucien Lopez relaye une question du CP Hainaut relative à l'approbation des entraîneurs provinciaux. La question sera posée à la direction technique.

**16.4.** Michel Collard informe le CDA qu'il a réclamé les cautions FIBA avancées aux clubs féminins engagés en coupe d'Europe

**16.5.** Patrick Flament rappelle l'urgence de prendre une décision sur le projet de migration informatique

**16.6.** JP Delchef fait part de l'avancée des travaux du conseil supérieur des sports sur les indemnités de formation ( liberté de mutation confirmée ; plus d'indemnité pour les jeunes; indemnités des mutations pour les joueurs seniors à partir d'un certain niveau.

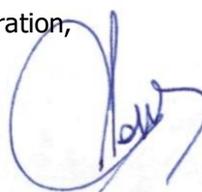
*La réunion se termine à 21 heures 30.*

*La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu les 24 & 25 août 2018. Les documents des clubs sont attendus jusqu'au 20 août 2018.*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général